

## Projets soutenus par les fonds.

### Lituanie

- **L'accord de partenariat prévoit explicitement l'intervention des fonds ESI pour la DI**
- **Pour le FEDER, l'Axe "Inclusion Sociale" prévoit:**
  - **Objectif Spécifique:** Augmenter la proportion de services sociaux de proximité dans le cadre du passage de services institutionnels vers des services de proximité
  - En termes d'**actions concrètes**, par exemple:
    - Infrastructures de services sociaux dans les communes et communautés locales
    - Services non-institutionnels "transitoires" pour faciliter le passage à la vie autonome
    - Logements permettant la vie autonome
- **Pour le FSE, l'Axe "Inclusion Sociale" prévoit:**
  - **Objectif Spécifique :** Améliorer la qualité et l'accès aux service de proximité, et développer des services pour les familles
  - En termes d'**actions concrètes**, par exemple:
    - Renforcement des capacités: évaluation des besoins, planification, coopération ONG-secteur public
    - (re-)formation de personnel travaillant en institution
    - "Vie protégée": assistance psycho-sociale, assistant personnel, conseil familial
    - Service pour les familles: soutien psychologique, formation à l'accompagnement des personnes en situation de handicap

### Bulgarie

- **L'action des fonds soutient la mise en œuvre d'un cadre stratégique**
  - qui prévoit la DI complète pour les enfants d'ici 2025
  - qui intègre également un volet sur la DI des adultes
- **Pour la période 2007-2013, l'action du FEDER et du FSE a notamment soutenu**
  - La formation et l'amélioration des qualifications des travailleurs sociaux
  - Le développement de nouvelles formes de services sociaux de proximité intégrés (Assistant personnel)
  - Le soutien à la garde et à la prise en charge des enfants hors institutions (foster care)
- **Pour la période 2014-2020, le FEDER et le FSE doivent intervenir notamment pour:**
  - La poursuite et le développement de services déjà existants en 2007-2013, visant principalement l'environnement familial (Assistants personnels)
  - L'opération "**Vie Autonome**", visant à faciliter l'accès aux soins de santé, aux services de proximité et au marché du travail, en permettant une vie indépendante
    - Sélection et formation de personnel soignant de proximité; fourniture de services de proximité (Assistants personnels, accès aux soins de santé).
    - Développement d'infrastructures et de services "de jour" dans les municipalités

### République Slovaque

- **Le PO FSE établit l'objectif spécifique "Soutenir la transition des soins en institution vers les soins de proximité", qui prévoit notamment:**
  - Des actions d'accompagnement des familles
  - La (re-)formation du personnel travaillant en institutions
  - Le développement et la fourniture de services adaptés
  - L'établissement de plans personnels de développement

- Des campagnes d'éducation et d'information visant à sensibiliser le grand public à la DI
- ***Le PO FEDER prévoit également d'intervenir, notamment pour développer des infrastructures pouvant fournir de services de proximité***